

ÉDITO

: Premier !

La CFDT devient le premier syndicat dans le privé ! C'est historique. C'est une reconnaissance du travail quotidien effectué par des milliers de militants de la CFDT, pour défendre les salariés de leurs entreprises.

S'engager pour essayer de transformer la société plutôt que de rester dans le commentaire ou la simple contestation, c'est notre credo.

Comme le soulignait Laurent Berger pendant la campagne pour les élections présidentielles, « *Nous vivons une période mouvementée. La crise économique et sociale perdure. Notre modèle de production est percuté de toutes parts et la précarité s'installe. Ces difficultés structurelles se muent petit à petit en crise démocratique dont les premiers symptômes sont la défiance envers les institutions, envers les représentants politiques, et la résurgence des idéologies extrêmes* ».

Dans ce contexte, il devient prioritaire de reconstruire un projet qui valorise le vivre ensemble, sans laisser de côté les plus fragiles.

La CFDT se réjouit que les Français n'aient pas laissé la voie libre aux populismes et au repli identitaire que porte le Front national.

Pour autant, il ne s'agit en rien d'un blanc-seing. La CFDT analysera avec vigilance les dispositions que prendra le gouvernement du Président Macron. Notre détermination pour faire avancer le social reste intacte. Nous saurons réagir si les intérêts des salariés sont menacés.

Notre rôle syndical sera de construire et de valoriser le social dans un monde en mutation, de veiller à ce que la question du travail reste centrale dans les décisions qui seront prises et à ce que les salariés ne soient pas oubliés.

Le dialogue, la démocratie, l'attention portée à chacun et le souci du collectif doivent être nos priorités. C'est notre feuille de route pour les 5 années à venir. :

Laurence Segura



Laurence Segura
Secrétaire fédérale

SOMMAIRE

- ÉDITO
- VIE DE LA BRANCHE
- VIE DES ENTREPRISES



: Santé et sécurité au travail

l'accord santé et sécurité au travail des personnels permanents et intérimaires a été signé par quatre organisations

syndicales, dont la CFDT. Seule la CGC n'a pas été signataire, rétorquant le peu d'avancées pour les personnels permanents (non prise en

compte des risques psychosociaux). La CFDT a beaucoup hésité mais, au regard des avancées pour les intérimaires et à la volonté du Prisme

de progresser sur le sujet, nous avons signé en spécifiant que nous serons très vigilants sur son application et sur son évolution dans le temps.

: Mutuelle intérimaires

Le constat est loin d'être satisfaisant : des réclamations de la part des intérimaires nous

sont remontées tous les jours, notamment sur les dispenses. Un plan d'action visant à réduire, voire

éliminer, les dysfonctionnements est mis en place. Nous pouvons d'ores et déjà constater que de nombreux

salariés, jusqu'ici privés de couverture sociale sur le sujet, bénéficient chaque jour de la complémentaire santé.

: Rapport de branche

l'Observatoire de l'intérim et du recrutement (OIR) s'est vu confier la réalisation d'une étude complète sur la profession du travail temporaire permettant d'obtenir un positionnement économique et social de la profession. Il prendra en compte les améliorations et modifications demandées par les différentes organisations syndicales :

- au cours du 1^{er} trimestre, l'emploi

intérimaire augmente de 8,3% avec des évolutions mensuelles relativement stables (comprises entre 8% et 8,7%) ;

- ce sont environ 50 000 emplois en équivalent temps plein qui ont été créés en intérim au cours de cette période (comparés au premier trimestre 2016) ;
- cette progression intervient après deux années de reprise (+4,4% en 2015, +6,7% en 2016) qui faisaient

suite à trois années de baisse continue ;

- l'emploi intérimaire se situe désormais à un niveau comparable à celui observé avant la crise de 2008-2009.

Au 1^{er} trimestre 2017, tout comme en 2016, c'est dans les transports que la croissance de l'emploi intérimaire est la plus soutenue (+12,7%). De la même manière, sur ce début d'année 2017, le BTP, qui a renoué

avec la croissance en 2016 (+8,1%), enregistre une accélération avec 10,1%. La décélération graduelle de la croissance de l'intérim dans l'industrie, observée depuis le début d'année, se confirme en mars. Toutefois, avec 7,9% sur le trimestre, la tendance reste porteuse. Le commerce (+5,2 %) et les services (+7,1%) enregistrent des niveaux de croissance un peu moins dynamiques que la moyenne.

VIE DES ENTREPRISES

: Manpower

Les élections professionnelles ont été reportées suite à des erreurs sur les listes. Une négociation sur le RDS 3 s'est ouverte récemment. Un groupe de travail a été créé pour travailler sur différents sujets (conciliation

du mandat / vie professionnelle, amélioration du digital...). Les prochains sujets de négociation seront l'accord de méthode et la BDES. La CFDT Manpower n'a pas accepté les propositions de la

direction concernant les NAO (0% d'augmentation générale, 2% pour les augmentations individuelles et les promotions entre autres). De nombreux échanges ont eu lieu entre les OS et la direction, dans lesquels il est fait état par les

OS de l'aboutissement du projet Envergure, de l'engagement des équipes, des excellents résultats enregistrés par l'entreprise en 2016 et du 60^{ème} anniversaire. Un procès-verbal de désaccord a été dressé.

: Adecco

Belle victoire de la CFDT. Le DSC adjoint CFDT a été élu comme secrétaire du CCE

à l'unanimité ! Le site internet de la section CFDT connaît un beau succès.

: Start People

La négociation sur le droit à la déconnexion a commencé. Pour la CFDT, le projet est

assez complet et les principaux éléments y figurent. Affaire à suivre...

: Crit Interim

Crit va bientôt avoir ses élections professionnelles. La CFDT, qui représente 45%, se met en campagne pour

ne pas perdre le leadership. Le protocole d'accord préélectoral est actuellement en négociation.

